

APRÈS ART. 8

N° I-CD98

## ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

### AMENDEMENT

N ° I-CD98

présenté par

Mme Kerbarh, Mme Pompili et Mme Marsaud

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

#### APRÈS L'ARTICLE 8, insérer l'article suivant:

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.